

---

## ORDRE du JOUR

---

### CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**JEUDI 27 JUIN 2019 à 18 h 30**

\*\*\*\*\*

**- I - ADMINISTRATION GENERALE - rapporteur : Monsieur FAURITE**

1.1 Décisions du Président et du Bureau prises en application de l'article L 5211.10 du CGCT

**- II – FINANCES – rapporteur : Monsieur DUTHEL**

- 2.1. Décision modificative n°1 budget principal
- 2.2. Décision modificative n°1 budget Assainissement
- 2.3. Décision modificative n°1 budget Eau
- 2.4. Décision modificative n°1 budget STEP
- 2.5. Révision de l'AP/ CP - Budget principal : Rénovation du Nautile
- 2.6. Garantie d'emprunt pour l'association SOLIHA, Solidaires pour l'Habitat, bâtisseur de logement d'insertion, Rhône Alpes.
- 2.7. Fin de mise à disposition de biens meubles au SYTRAL.

**- III - URBANISME – rapporteur : Monsieur RAVIER**

- 3.1. Définition des modalités de mise à disposition du public des dossiers de modification simplifiée des PLU applicables sur les communes de Blacé, Cogny, Lacenas, Rivolet et Saint-Julien
- 3.2. Consultation sur les projets de périmètres délimités des abords de la Villa Vermorel et du Collège de Mongré

**- IV - POLITIQUE DE LA VILLE/COHESION SOCIALE – rapporteur : Monsieur RAVIER**

- 4.1. Contrat de ville 2015-2020- protocole d'engagements réciproques Etat-CAVBS

**- V - SOCIAL – rapporteur : Madame LONGEFAY**

- 5.1. Autorisation donnée au Président de signer une convention pluriannuelle d'objectifs avec l'ARCAV 2019-2021

**- VI – EAU/ASSAINISSEMENT – rapporteur : Monsieur DUMONTET**

- 6.1. Avenant n°2 au contrat d'affermage du service public d'assainissement collectif et non collectif de la commune de Blacé.
- 6.2. Information sur les RAD (rapport annuel du délégataire) Eau et Assainissement

**- VII – CULTURE – rapporteur : Madame BERTHOUX**

- 7.1. Autorisation donnée au Président de signer une convention avec l'Office de tourisme Beaujolais Saône dans le cadre du « Pays d'art et d'histoire du Beaujolais »
- 7.2. Adhésion du musée Claude Bernard à l'AMCSTI, réseau professionnel des cultures scientifique, technique et industrielle
- 7.3. Autorisation donnée au président de signer la convention pluriannuelle d'objectifs entre la Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône, le Centre Culturel de Villefranche, la DRAC, la Région et le Département